

# LA NEWSLETTER SEPTEMBRE 2015

## AAA—BEL AIR

Le centre sportif a ouvert le 14 septembre avec les activités suivantes :

- ◇ Tennis
- ◇ Foot
- ◇ Beach Volley
- ◇ Yoga
- ◇ Danse de salon
- ◇ Gym
- ◇ Musculation
- ◇ Boxe
- ◇ Aikido

Pour participer à ces activités, il est obligatoire d'adhérer à l'Association et de signer la charte d'utilisation.

Le centre sportif est également ouvert le Week-end.

La mise en place de toutes les activités et de la gestion va se faire jusqu'à la fin de l'année 2015.

Le 26 septembre AAA a participé à la Family day.

### ENGAGE

Une nouvelle enquête Engage est en cours. Il ne faut pas croire que cette enquête est sans importance car les Délégués du Personnel qui dénoncent les agissements de certains managers ont quelquefois la réponse « ce manager a une très bonne note Engage, donc les salariés sont très satisfaits, et nous ne pouvons pas tenir compte de votre réclamation »

**Aussi nous vous exhortons à répondre la réalité sans passer sous silence les éléments négatifs de votre appréciation**



## INDEMNITE DE CONGES PAYES (ICP) – DERNIERES NOUVELLES

**T**out d'abord il faut se réjouir d'une nouvelle inattendue : **Stéphane Jouteux, élu CGT, secrétaire du CE, a décidé de faire un rattrapage d'ICP au salariés du CE pour compenser l'erreur de calcul que nous avons dénoncé devant le tribunal !**

Vous avez bien lu ! Il s'agit de la même personne qui en Mai dernier tentait de nier et de minimiser le problème, et également d'intimider les salariés qui veulent faire respecter leurs droits. Il a fini par s'apercevoir qu'en tant qu'employeur il avait tout intérêt à régulariser la situation pour éviter un procès aux Prud'hommes !

Nous nous réjouissons de ce retour à la raison et attendons avec impatience que la CGT joigne ses forces aux nôtres pour faire respecter le droit dans l'entreprise, et pour accompagner les salariés qui souhaitent récupérer leur dû.

Rappelons qu'une centaine de personnes ont démarré une procédure en Mai dernier – et ce malgré les tentatives d'intimidation et de chantage des HR.

## CHSCT

La Direction prévoit d'aménager le Bat A du site principal en Open Spaces comme à Bel Air bâtiment ASIA.

Le CHSCT, consulté sur ce projet a demandé à un cabinet d'expert de l'accompagner sur l'analyse de cet aménagement pour prévenir les risques psycho sociaux:

L'expert aura pour mission de :

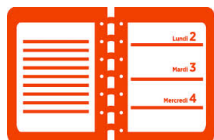
- ⇒ Procéder à l'analyse des situations de travail actuelles des personnels concernés en les mettant en perspective avec l'organisation du travail cible afin de mesurer l'impact prévisible sur leurs conditions de travail ;
- ⇒ Déterminer l'existence et la nature des facteurs de risques éventuels de dégradation de la santé physique et mentale des personnels induits par le projet d'organisation du travail cible
- ⇒ Apporter l'aide nécessaire au CHSCT pour lui permettre d'avancer des propositions dans le domaine de la prévention des risques professionnels et de l'amélioration des conditions de travail ainsi que pour lui permettre de formuler d'éventuelles propositions alternatives relevant de son champ de compétence, dans la perspective de la mise en œuvre du projet de réaménagement du bâtiment A site principal.

### BEL AIR

Des analyses sont en cours, afin de mesurer le taux de formaldéhyde présent dans l'air à Bel Air. Les résultats seront connus d'ici 1 mois et demi. Le CHSCT a demandé une réunion extraordinaire pour suivre ce point de très près.

En attendant, si vous avez des symptômes d'allergie, maux de tête, etc...n'hésitez pas à contacter le [service médical](#). Vous pouvez aussi contacter le [CHSCT](#)





## REUNIONS A VENIR

- ⇒ 5 Octobre: Négociation télétravail / Flexibilité
- ⇒ 7 Octobre: Réunion CHSCT extraordinaire (Réaménagement du Bâtiment A)
- ⇒ 7 Octobre: négociation sur la prévention des risques psychosociaux
- ⇒ 30 Octobre: Réunion du Comité d'entreprise
- ⇒ 23-25 Novembre: Réunion du Comité d'Entreprise Européen (a Madrid)
- ⇒ 26 Novembre: Commission Handicapés

## ADHÉREZ A LA CFDT

### NOS VALEURS

#### Démocratie

Faire porter par toute la CFDT les décisions prises à la majorité des adhérents

#### Solidarité

Prendre en charge les salariés en difficulté

#### Émancipation

Donner aux adhérents les moyens d'être acteurs dans l'entreprise

#### Respect des droits

Reconnaître le droit des travailleurs et chômeurs

#### Autonomie

Donner la priorité à la cotisation(\*) en tant que moyen de financement.



#### (\*) **COTISATION SYNDICALE = DEDUCTION FISCALE:**

66% du montant de la cotisation syndicale sont déductibles de l'impôt sur le revenu.

Les adhérents non imposables bénéficient d'un crédit d'impôt.

## PLUS NOMBREUX, PLUS FORTS



Pour adhérer à la CFDT, contactez un de vos représentants:

- ◇ Rosine GOMEZ
- ◇ Sabine DAUPLAY
- ◇ Alain MARAFETTI
- ◇ Véronique JOURDE
- ◇ Jean-Christophe AGUILAR
- ◇ Patrick FERRANTE
- ◇ Stephane BROSSIDO

[www.cdfat.amadeus.com](http://www.cdfat.amadeus.com)



Ou appelez-nous au 04 97 23 06 21 ou extension 0621